

## Les petits commerces dénoncent des mesures « déloyales »



Article rédigé par *Le Monde*, le 31 octobre 2020

Source [Le Monde] Le confinement laisse le champ libre à la grande distribution, comme Fnac ou Monoprix, et aux géants du commerce en ligne, qui peuvent, eux, vendre des produits non essentiels en plus de l'alimentation. Une catastrophe, notamment pour les centres-villes.

« Ils ont eu la "gentillesse" de nous laisser ouvrir jusqu'à dimanche [1<sup>er</sup> novembre] pour écouler nos chrysanthèmes... C'est toujours mieux qu'en mars, où on avait appris à 19 h 58 qu'on devait fermer à minuit ! » Virginie De Luca préfère manier l'ironie que la colère. La fleuriste, propriétaire avec son frère de la boutique P'tite fleur, ouverte par sa grand-mère en 1952 à Maisons-Laffitte (Yvelines), s'est résignée à faire partie, une fois encore, de ces commerces jugés non essentiels dont la fermeture a été décrétée dans le cadre du reconfinement qui a débuté vendredi 30 octobre. « Ma bagarre, ce n'est pas de me demander pourquoi je ferme et pas d'autres. C'est de survivre », lance la jeune femme.

Depuis jeudi soir, d'autres ont haussé le ton à sa place. Le choix du gouvernement de fermer fleuristes, salons de coiffure, librairies, magasins de jouets, restaurants, les mêmes commerces de proximité qu'à la fin mars, a provoqué une levée de boucliers parmi les représentants des secteurs concernés, qui n'ont cessé de batailler jeudi pour faire réduire la liste. Jusqu'à ce que le premier ministre, Jean Castex, douche leur espoir. Par rapport à la liste arrêtée le 23 mars, seuls les hôtels ont obtenu une dérogation. Quelque 200 000 commerces seront ainsi « obligés de fermer ».

Dans le même temps, les grandes surfaces pourront fonctionner normalement. S'appuyant sur la dérogation accordée à certains commerces pour répondre aux besoins en équipement informatique et multimédia des salariés en télétravail, et aux besoins de réparation de produits électriques et électroniques, le groupe Fnac-Darty a aussi indiqué vendredi maintenir également ses magasins ouverts en France pendant le reconfinement.

« C'est une grande déception. C'est totalement illogique, et dramatique pour les commerces indépendants de centre-ville », déplore Francis Palombi, président de la Confédération des commerçants de France. « Pourquoi eux et pas nous ? », s'interroge Philippe Gueydon, patron de l'enseigne King Jouets, en désignant ses concurrents, les hypermarchés, Fnac et Amazon, qui « ont le droit de vendre des jouets » pendant cette nouvelle période de confinement.

Retrouvez l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)

31/10/2020 07:00